

Adrienne **Rollini**;  
Christianne **Walter-Rollini**;  
Catherine et Serge **Tardy**,  
leurs enfants Maxime et Alicia;  
Yannick et Tania **Walter**;  
ainsi que les familles parentes, alliées  
et amies,

ont le profond chagrin de faire part du  
décès de

Monsieur  
**André ROLLINI**

leur très cher époux, papa, grand-papa,  
arrière-grand-père, parent et ami, enlevé  
subitement à leur tendre affection le  
24 avril 2009, dans sa 87e année.

La cérémonie religieuse aura lieu en la  
chapelle du Centre funéraire de Saint-  
Georges, où le défunt repose, mardi  
28 avril, à 14 h 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.